

Séance du : 28 septembre 2015

n° 21/2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre à 18 heures.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 11 septembre 2015, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Bernard BARJOU est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Marie-Gabrielle DAYMIER, Nicole DURY, Evelyne FABRE-DURAND, Marie-Françoise GAUBERT, Sophie MANIAGO, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Alain BOUSQUET, Jean-Claude DE BORTOLI, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Philippe GREFFIER, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Pierre IZARD, Gérard LAMARQUE, Jean-Claude LAUTRE, Robert LIGNERES, Serge OURLIAC, Louis PALOSSE, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Serge SERRANO, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

I.COUTUREAU à N.CALMET, M.DUTECH à MC.GAROFALO, P.FRAISSE à P.ESPUNY, JC.GOUXETTE à A.ITIER, JC.LANDET à P.POUNT-BISET, P.MAUGARD à C.CABROL, C.PRADEL à N.NACCACHE, P.RUIZ à JP.FLUMIAN, B.STUDER à JP.POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 46

Délégués suppléants :

Mmes Colette CABROL, Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Marie-Claire GAROFALO, Nathalie NACCACHE.

Mrs Jean-Pierre FLUMIAN, Alain ITIER, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Rémy ZANATTA.

Excusés :

Mme Josiane RANCINANGUE, Agnès SOULIER.

Mrs Brice ASENSIO, Patrick CHESNAY, Claude LAFON, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Patrick de PERIGNON.

Objet : Demande d'ingénierie 2015 auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Vu la délibération n°23/2014 du 15 septembre 2014 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Lauragais,

Vu l'arrêté inter préfectoral du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais,

Conformément aux dispositions de la loi MATPAM, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne souhaite être associé à la mise en œuvre des Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux de Haute-Garonne.

Monsieur le Président indique que le dispositif d'animation du PETR du Pays Lauragais peut bénéficier de crédits d'ingénierie dans le cadre des Conventions Territoriales établies avec l'Etat, les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, les Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn.

Monsieur le Président indique qu'il incombe au PETR du Pays Lauragais de solliciter ces crédits auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne sur la base des dépenses d'ingénierie inscrites au budget primitif 2015.

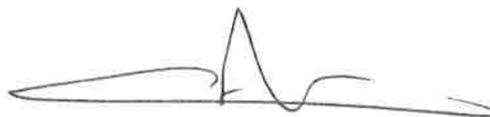
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- 1°) – **Approuve** le dispositif d'animation tel que présenté,
- 2°) – **Autorise** le Président à solliciter les crédits d'ingénierie auprès du conseil Départemental de la Haute-Garonne,
- 3°) – **Autorise** le Président à signer tout document nécessaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 28 septembre 2015.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr